

A Lyon, le 21 août 2024

Entreprises artisanales : réaliser au moins 20% d'économies d'eau avec la CMA Auvergne-Rhône-Alpes

La Semaine Mondiale de l'Eau 2024, qui a lieu du 23 au 30 août, met en lumière la gestion durable de cette ressource précieuse, particulièrement dans un contexte de changement climatique et de croissance démographique. Cet événement est l'occasion pour les entreprises artisanales de réfléchir à leur consommation d'eau et d'adopter des pratiques plus durables. En collaboration avec les agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Loire-Bretagne, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes propose un diagnostic eau gratuit pour accompagner les artisans dans cette démarche.

L'eau est une ressource essentielle, non seulement pour la vie mais aussi pour les métiers artisanaux. En 2023, près de 200 communes ont été en rupture d'approvisionnement en eau potable, soulignant l'importance d'une gestion responsable et durable. Certaines communes ont fait appel à du citernage et d'autres ont été complètement privées d'eau pendant plusieurs jours. Des situations catastrophiques aussi pour les artisans dont l'activité dépend de leur consommation d'eau. Métiers de bouche, salons de coiffure, spas, brasseries, marbreries, entreprises de nettoyage...toutes ces activités consommatrices d'eau peuvent être mises à l'arrêt. Un effort collectif s'impose !

Réduire sa facture d'eau et réaliser au moins 20% d'économies

Raréfaction de la ressource en eau, restriction des consommations, augmentation des coûts : maîtriser ses consommations d'eau est devenu un enjeu essentiel pour les entreprises artisanales qui consomment en moyenne 217 m³ d'eau par an. Le diagnostic, entièrement pris en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et l'Agence de l'Eau, permet de mieux connaître les postes de consommation, de bénéficier d'un plan d'actions chiffré et d'être conseillé pour des investissements sobres en consommation. Un conseiller environnement de la CMA se rend alors dans l'entreprise pour effectuer un diagnostic et sensibiliser les dirigeants et salariés à la diminution de l'eau disponible et à l'augmentation de son coût.

Les étapes du diagnostic eau de la CMA :

- Estimation des postes de consommation :

Pour chaque poste, le conseiller expert de la CMA estime la consommation en se basant sur les pratiques quotidiennes de l'entreprise. Il analyse ensuite les résultats par rapport à la moyenne et aux solutions sobres en eau.

Contacts presse :

Camille MAINDON
04 72 43 51 64
camille.maindon@cma-auvergnerhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerhonealpes.fr

L'Artisanat est une communauté de 227 000 entreprises artisanales, 321 700 salariés et 22 900 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit au cœur des territoires, dans 24 points d'accueil avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 680 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.

- Proposition de solutions :

Le conseiller de la CMA propose un plan d'actions chiffrées avec les leviers d'économies et les investissements nécessaires.

- Accompagnement des projets :

En fonction des potentiels de réductions identifiées, le conseiller environnement épaulé l'entreprise dans la réalisation d'actions concrètes : proposition de solutions techniques, mises en relation, recherche de financements et montage de dossier d'aides.

Laure David, gérante d'un salon de coiffure dans la Drôme, a mis en place des écogestes pour limiter la consommation d'eau

« Une conseillère environnement de la CMA est venue au salon pour faire une étude de ma consommation d'eau. Elle a analysé les factures et a observé nos pratiques. J'ai mis en place des écogestes : j'ai installé des mousseurs sur les douchettes et lors des shampoings on récupère l'eau froide dans des seaux au lieu de la laisser couler dans les bacs. On s'en sert ensuite pour nettoyer le matériel comme les pinceaux, les pinces ou les bigoudis. La conseillère CMA m'a aussi proposé de relever le compteur d'eau régulièrement pour identifier les potentielles fuites. Cela a réduit notre consommation de manière significative. »

Contacts presse :

Camille MAINDON
04 72 43 51 64

camille.maindon@cma-auvergnerhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02

audrey.stimamiglio@cma-auvergnerhonealpes.fr

L'Artisanat est une communauté de 227 000 entreprises artisanales, 321 700 salariés et 22 900 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit au cœur des territoires, dans 24 points d'accueil avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 680 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.